



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Service des Affaires
Générales et Juridiques

Délibération du Conseil d'administration
n° 2019 – 002
Séance du 15 mars 2019

Président : M. Pasquale Mammone
Vice-Président : M. Olivier Chovaux

Compte financier 2018

Condition d'acquisition du vote :

Quorum =

Acquisition de la délibération =

moitié des membres en exercice présents

*majorité des suffrages exprimés par les membres présents
ou représentés*

Nombre de membres en exercice : 36

Nombre de membres présents : 18

Nombre de membres représentés : 8

Nombre de vote pour : 26

Nombre de vote contre :

Nombre d'abstentions :

Vu les articles 202 et 210 à 214 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique.

Vu l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes,

Le conseil d'administration arrête les éléments d'exécution budgétaire suivants :

- 1038,39 ETPT, dont 988,91 ETPT sous plafond Etat et 49,48 ETPT hors plafond Etat
 - 96 133 371 € d'autorisations d'engagement dont :
 - 76 685 395 € personnel
 - 13 740 211 € fonctionnement
 - 0 € intervention
 - 5 707 765 € investissement
 - 95 736 242 € de crédits de paiement
 - 76 682 761 € personnel
 - 12 694 385 € fonctionnement
 - 0 € intervention
 - 6 359 096 € investissement
 - 96 560 597 € de recettes
 - 824 355 € de solde budgétaire

Le conseil d'administration arrête les éléments d'exécution comptable suivants :

- (+) 886 240,07 € de variation de trésorerie
- (+) 3 144 124,84 € de résultat patrimonial
- 6 060 424,99 € de capacité d'autofinancement
- (+) 1 980 271,37 € de variation de fonds de roulement

Le conseil d'administration décide d'affecter le résultat de 3 144 124,84 € en report à nouveau débiteur.

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, le compte de résultat, le bilan et l'annexe sont joints à la présente délibération

Fait à Arras, le 15 mars 2019

Le Vice-Président,
Olivier CHOVAUX

SERVICES CENTRAUX

9 RUE DU TEMPLE - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX

Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37

www.univ-artois.fr

